



je **réduis** et
je **trie**
mes **déchets**
coeurdesavoie.fr



Lettre d'information du service prévention des déchets Cœur de Savoie

Depuis le 1er janvier 2025 et la mise en place d'une nouvelle Responsabilité Élargie du Producteur (REP), nous avons installé de nouvelles filières dans vos déchèteries.

A cette occasion, nous vous proposons un petit récapitulatif des possibilités existantes actuellement dans nos déchèteries pour les déchets du bâtiment.

Dans cette newsletter, vous trouverez :

- une explication de la nouvelle REP pour les déchets de Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment.
- la liste des filières actuelles.
- l'actualité du défi "Foyer à Alimentation Positive".

Les déchets de Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (PMCB)

Des changements dans les filières

La mise en place d'une nouvelle Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dans le domaine des déchets de la construction et du bâtiment vise à rendre ce domaine plus durable et circulaire.

Ces nouvelles filières englobent les matériaux de démolition, les résidus de chantier et les équipements obsolètes.

Les acteurs impliqués incluent les producteurs, les distributeurs, les collectivités, et les entreprises de recyclage, qui collaborent pour optimiser la collecte, le tri et la valorisation.

Cette nouvelle organisation prévoit des points de collecte dédiés, des obligations renforcées pour les fabricants, ainsi qu'une sensibilisation des professionnels du secteur, afin de garantir une gestion efficace et responsable.

Valobat est l'éco-organisme du bâtiment



Deux nouveaux eco-organismes



ecomaison

Eco-organisme en charge, entre autre, de la benne Bois Multi-REP.

[En savoir plus](#)



valobat **écominéro**

Recyclons pour
bâtir durable

Eco-organisme pour la gestion de l'intégralité des déchets du bâtiment, il a pour mission d'organiser les filières de traitement et de recyclage.

[En savoir plus](#)

Eco-organisme expert de la filière minérale, en charge de la gestion des déchets inertes et des gravats.

[En savoir plus](#)

Le saviez-vous ?



Le secteur du bâtiment génère plus de déchets que les ménages (46 millions de tonnes pour le bâtiment, 30 millions de tonnes pour les ménages).

69% des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB) sont aujourd'hui valorisés.

La Responsabilité Élargie du Producteur basée sur le principe du pollueur-payeur permettra d'augmenter ce taux de valorisation.

Les filières actuelles

Le bois

Bois Multi-REP

- Poutres
- Solive, madrier
- Bastaing, chevron
- Poteau de charpente
- Ossature bois
- Plancher, lame de parquet
- Panneau bois pour cloison
- Meubles en bois, gros jouets en bois

Interdit : Palettes, cagettes, rotin, osier, bambou

Cette filière est en cours d'expérimentation.

Palettes, cagettes

- Bois d'emballage
- Palette, caisse
- Tasseau de calage
- Bois de coffrage

Cette benne n'est présente que sur la déchèterie de St Pierre d'Albigny.



Le bois est aujourd'hui consommé dans 2 types de filières :

- Filière de recyclage : industrie du panneau de particules, qui compte une dizaine d'installations en France consommant du bois de recyclage.
- Filière de valorisation : chaufferie et cimenteries, de nombreux projets sont attendus en France dans les prochaines années .

Les matériaux inertes (gravats)

Accepté

- Pierre naturelle : calcaire, granit, grès, ...
- Béton
- Enrobé
- Carrelage, céramique
- Tuile

Interdit

- Amiante
- Briques plâtrière
- Terre ou déblais excavés
- Laine minérale



1/3 des déchets inertes, ceux en béton, sont recyclés sous forme de granulats, utilisés majoritairement en travaux publics pour la fabrication de nouveau béton.

1/3 est valorisé dans le cadre de réaménagement de carrière, principalement les briques, tuiles, ardoises, agglos, pierres.

Dans le cas de chantier, il arrive aussi de les réutiliser soit in-situ, soit sur d'autres chantiers à proximité.

Le plâtre

La benne plâtre

- Carreau de plâtre
- Plaque de plâtre
- Dalle de plafond en plâtre

Sans isolant ou revêtement mural

Interdits :

Béton cellulaire, sac et seaux d'enduits, colles à base de plâtre

Briques plâtrières

Cette benne n'est présente que sur la déchèterie de Chamoux-sur-Gelon.

Les principaux canaux de collecte des déchets de plâtre sont :

- un réseau de 350 collecteurs agréés mis en place par les industriels du secteur. Les flux sont principalement collectés directement sur chantier.
- 1072 déchèteries publiques équipées d'une benne dédiée à la collecte du plâtre. Ce moyen a permis de collecter 110 000 tonnes de déchets de plâtre en 2020, dont la moitié a été dirigée vers l'élimination et l'autre moitié vers le recyclage.

Le gypse y est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini.

Les menuiseries vitrées



Accepté

- Menuiseries vitrées bois
- Menuiseries vitrées PVC
- Menuiseries vitrées aluminium

Interdit

- Menuiserie contenant de l'amiante
- Menuiserie bois avec de la peinture au plomb
- Bris de verre



Après démontage des fenêtres :

- Le bois est broyé et recyclé en panneaux de particules ou valorisé énergétiquement
- Le métal est réutilisé en fonderie
- Le PVC est fondu pour devenir de nouveaux montants profilés
- Le verre devient de nouvelles vitres

Pour pouvoir recycler du verre plat en boucle courte dans un four float (produisant du verre plat), il est préférable que les fenêtres soient collectées de manière intègre puis démantelées, afin de garantir le niveau de qualité élevé exigé pour ce type de four.

La laine de verre



Accepté

- Laine de verre en panneau, en rouleau, à souffler avec surfaçage (voile, polyester, kraft/bitume)
- Laine de verre ancienne
- Laine de verre noire séchée ou peu humide

Interdit

- Laine de roche
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laine de verre mouillée



La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre.

Actu

Défi des Foyers à Alimentation Positive



Augmenter sa consommation de produits bio locaux sans augmenter son budget, c'est possible !
Une équipe se constitue près de chez vous, rejoignez-là !

Inscriptions avant le 10 Mars

Inscription

Plus d'infos : Fanny Floret
Animatrice du Tiers - Lieu La Popote -
Planaise
lapopote@terre-solidaire-savoie.org -
06 74 54 50 53



**Service Déchets de la
Communauté de communes Coeur de Savoie**

Pour nous écrire : prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

